

**Adhésion2017-2018**

Votre organisation :

* Est d'avis que l'ÉPA est un des vecteurs fondamentaux des changements sociaux et de l'amélioration des conditions de vie des personnes et souhaite recevoir une formation gratuite sur l’ÉPA ?
* Veut contribuer aux changements sociaux et au renforcement de l'action communautaire autonome en participant à des regroupements comme le MÉPACQ, la Coalition main rouge, le RODCD ?
* Aimerait recevoir des bulletins de liaison complets relatant les nouvelles des groupes en ÉPA de la région, ainsi que des informations sur les enjeux et les mobilisations concernant différentes luttes sociales, et participer à des activités d’ÉPA gratuitement ou à faible coût ?

**Si oui, devenez membre et participez au Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL) !**

**Coordonnées de l’organisme**

**Nom de l’organisme :**Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Adresse:**Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Téléphone:**Cliquez ici pour entrer du texte.**Courriel:**Cliquez ici pour entrer du texte.

**Site web :**Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Responsable :**Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Adhésion**

Les critères d'adhésion reposent (1 ) sur les critères de l'action communautaire autonome (ACA) tels qu'énoncés dans la politique gouvernementale *L’action communautaire : une contribution essentielle à l’exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec1* et (2) sur la reconnaissance que L’ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME est l’ensemble des démarches d’apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui vise à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

**Notre organisme adhère à ces critères et souhaite être membre**Choisissez un élément. **du MÉPAL**

**Il est proposé par**Cliquez ici pour entrer du texte.**et appuyé par** Cliquez ici pour entrer du texte. **que** nom de votre organismeChoisissez un élément. **au Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière pour l'année 2017/2018, pour laquelle notre organisme s'engage à verser 40 $ à titre de cotisation2.**

**Copie certifiée conforme au procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du** Cliquezici pour entrer une date.

**Informations sur l’organisme**

**Décrivez en quelques lignes la mission de votre organismes (objectifs, personnes rejointes, secteur d'activités) :**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Territoire couvert :**Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Financement à la mission globale (ministère)** :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**ÉPA et besoins**

(joindre une page supplémentaire au besoin)

**Quelles sont les activités de sensibilisation et d'éducation populaire que vous menez ?**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Quelles sont celles que vous souhaiteriez réaliser ?**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Quels sont les enjeux (sociaux et communautaires) qui préoccupent votre groupe actuellement et pour l'année à venir ?**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Préparé par :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date :Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Chèque joint Virement bancaire ***(contactez-nous pour ajouter nos coordonnées bancaires)***

Retournez le formulaire dûment complété à:

MÉPAL, 144, rue Saint-Joseph, Joliette (Québec) J6E 5C4

Pour information: (450) 752-4700 / info@mepal.net

1 Les 8 critères de l'ACA sont : être un organisme à but non lucratif; être enraciné dans la communauté; entretenir une vie associative et démocratique; être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations; poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale; faire preuve de pratiques citoyennes et d’approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée; être dirigé par un conseil d’administration indépendant du réseau public.

2 Le coût de la cotisation est de 40$ répartis comme suit: 30$ cotisation MÉPAL et 10$ pour contribution au Colloque du MÉPACQ.Cette somme doit être payée annuellement au plus tard le jour de l'AGA. La cotisation est valide du 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante.